

APTI

ATELIERS LINGUISTIQUES SOLIDAIRES

MINI GUIDE DU FORMATEUR

Alphabétisation

&

Cours de français langue étrangère
Apprendre, comprendre, s'exprimer, se défendre



Association pour la
Promotion des
Travailleurs
Immigrants

fasti

Pourquoi choisir d'être bénévole à l'Apti ?

Les ateliers "alpha" de l'APTI (nommés aussi « ateliers linguistiques solidaires ») sont des lieux de rencontre, d'échanges, de construction d'avenir. Leur fonction est de créer du lien par le développement de l'utilisation maîtrisée de la langue française.

Chacun d'entre nous a d'abord parlé sa langue avant d'apprendre à la lire et à l'écrire. Avant de devenir poésie écrite et chantée, la langue est une pratique. Elle est un lien et l'expression d'une fraternité (avec ses qualités et défauts). C'est un des à priori fondamental des ateliers.

Ainsi c'est la base de ce que nous appelons " solidarité " qui conduit le formateur à tenter d'accompagner les participants vers plus d'autonomie dans la vie de tous les jours. Pourquoi ? Parce que face à un patron, un immigré qui ne maîtrise pas la langue ne pourra pas se défendre, négocier, faire valoir ses droits ou simplement se présenter. Ou encore parce que face à l'arbitraire du pouvoir, qu'il soit administratif, militaire ou policier, celui qui ne peut pas parler demeure seul et ne bénéficie d'aucun recours...

Il est aussi question de dignité : lorsqu'ils viennent pousser la porte de l'Apti, les immigrés savent qu'ici ils ne sont pas jugés et qu'ils peuvent s'exprimer librement, ce qui est loin d'être le cas dans la vie de tous les jours.

Aussi, quelles que soient vos motivations personnelles, si vous vous retrouvez dans ces fondamentaux, poussez, vous aussi, la porte de l'Apti et rejoignez-nous comme formateur !

Les différents ateliers

Ils regroupent trois grands domaines :

Les ateliers de conversation

Ils privilégient les échanges oraux.

Les ateliers d'alphabétisation (Alpha)

Ils s'adressent à des adultes - Français ou d'origine étrangère - qui n'ont jamais été scolarisés (on parle ici d'analphabétisme) ou qui, malgré une scolarisation « normale », n'ont pas réussi à acquérir les bases de la lecture et de l'écriture (on parle alors d'illettrisme).

Les ateliers de français langue étrangère (FLE)

Ils s'adressent à des adultes non francophones, bénéficiant d'un bon niveau scolaire dans leur pays mais vivant depuis peu de temps en France. Pour ce public, le français est une langue vivante étrangère, tout simplement.

On considère généralement que les cours de FLE nécessitent moins d'expérience de la part du formateur que les cours d'alphabétisation. Le public FLE est généralement moins fragilisé, même s'il se trouve dans la situation de devoir construire une nouvelle vie dans un pays qui n'est pas le sien. Dans le cas des cours d'alphabétisation, le formateur doit gérer l'image négative que les apprenants ont d'eux même. Il faut également tenir compte

du peu de références scolaires de ce public, ce qui impose d'aller beaucoup plus lentement.

Les ateliers se déroulent normalement dans les locaux de l'APTI. Mais en fonction de leur contenu, ils peuvent se dérouler ailleurs : par exemple visite au Musée des Beaux-Arts, déplacement en train au Grau du Roi, soirée théâtre, médiathèque ...

L'engagement du formateur

Légalement, vous pouvez vous désengager quand vous voulez, mais annoncez votre départ suffisamment à l'avance. Se désengager brutalement désorganise l'Association et, surtout, déstabilise les apprenants.

Pour l'association comme pour les apprenants, l'engagement n'est pas un vain mot. Avant de vous engager, prenez le temps de découvrir l'association, ses différents domaines d'intervention, son fonctionnement ...

- Réfléchissez aux questions principales : « Suis-je toujours sûr, en ayant observé le rôle d'un formateur en alphabétisation, que ce bénévolat me convient ? ».

- « Est-ce que je me sens bien quand je me trouve au sein de l'équipe, avec les autres formateurs ? ».

Pensez aussi aux détails: « Si je m'engage à venir tous les jeudis de 14h30 à 16 heures, suis-je sûr d'être assez proche de mon domicile ou de mon lieu de travail pour éviter les embouteillages ou les éventuels problèmes de transport ? ».

Le bénévolat est un facteur d'épanouissement personnel mais n'est pas une activité de dilettante.

Bloc notes APTI :

Bureau

Président : Roger MATHIEU

Trésorière : Colette MARCHAND

Secrétaire : Marc LIVECCHI

Conseil d'Administration

Odile AIGON, Marie-Claude ANDRE, Jamila AZAHAF, Céline LUVUNGA-MATUMIKINA
Lhoussaine NOUALI , Geneviève OUBERAI, Day PARSONS

Sites en lien avec l'apti

Fasti

<http://www.fasti.org/>

Accueil solidaire des associations de Nîmes

<https://sites.google.com/site/accueilsolidaire/>

Resf Gard

http://www.educationsansfrontieres.org/?page=contacts&id_rubrique=110

Bloc notes ALPHA :

Coordinateurs : Céline LUVUNGA-MATUMIKINA, Day PARSONS

Formateurs :

Olivier BENEZET, Hayett CHAUCHE, Pénélope CHAUVIN, Marie-Hélène DE CAMPO, André&Nadia GOUDARD, Céline LUVUNGA, Isabelle MEMERY, Nicole NEREAU, Day PARSONS, Lucie TOUZET, Marie-Paule VEUILLEZ, Gabriella VENDITTI, Simone VIDAL.

Site Alpha Apti : <http://www.aptialpha.com/>

Ancien site : <http://aptinimes.wix.com/alpha30>

Organisation des ateliers à L'APTI

- Les ateliers de conversation permettent aux apprenants des échanges en langue orale.
- Un cours du soir a lieu le dimanche et le jeudi de 18h30 à 20h00 (FLE&Alphabétisation) et le mercredi aux mêmes heures pour l'alphabétisation.
- Pour le Fle ou l'Alpha, les ateliers sont organisés par modules de 2 séances : les apprenants s'inscrivent pour le mardi / jeudi ou le mardi / vendredi et le mercredi (cours seul pour l'instant).
Ils sont incités à s'inscrire aussi auprès d'autres associations pour compléter ce volume horaire bien sûr très insuffisant.
- 2 niveaux de cours sont assurés : grands débutants (A1.1 Alpha et A1.1 Fle) et débutants (A1-A2).
- L'Apti ne prépare pas de diplôme (Dilf, delf, nationalité ...) sauf sur demande d'un apprenant.

A savoir !

*En ce qui concerne l'Alpha (ou Ateliers Linguistiques Solidaires), **l'Apti n'adhère à aucun dispositif d'Etat** (Ateliers Socio-Linguistiques par exemple). Les apprenants qui viennent s'inscrire à l'Apti ont souvent été refusés dans d'autres structures et l'Apti est leur dernier recours.*

Les inscriptions se font tout au long de l'année mais avant ou après les cours dans des conditions déterminées par chaque formateur responsable de son atelier. Chaque inscrit s'engage à participer à ces séances ou à s'excuser en cas d'absence.

Les engagements concrets du formateur

Chaque formateur s'engage pour une année sur un atelier défini.

- ✓ Soit il travaille en binôme avec un autre formateur et s'engage pour 1h30 d'atelier par semaine.

✓ Soit il s'engage pour un module complet (2x 1h30 d'atelier par semaine) : ce second choix demande une grande disponibilité et complique davantage le remplacement en cas d'absence.

- Le formateur est libre de sa pédagogie.
Cependant il n'hésite pas à communiquer avec les autres bénévoles (notamment son binôme s'il en a un) et essaie de se tenir au courant des différentes formations proposées.
- Chaque formateur (ou chaque binôme) décide du nombre d'apprenants qu'il peut inscrire dans son atelier, de 5 à 10 selon le niveau de cet atelier et le profil des apprenants.
- Il est responsable des inscriptions, et du nombre de places disponibles (ou non) dans son cours. La procédure d'inscription a été simplifiée ainsi que le pointage des présences : elles se réalisent numériquement via deux formulaires "Google Forms".
- En cas d'absence prévue, le formateur prend contact directement avec un autre bénévole pour être remplacé et lui transmet sa préparation de cours.
- En cas d'absence imprévue : le formateur avertit dans la mesure du possible quelqu'un qui anime un cours le même jour que lui, ou son binôme ou si c'est impossible, un coordinateur.
- Si un apprenant lui confie ses difficultés, il le dirige vers les responsables de l'association qui sauront où l'adresser. (A la permanence administrative de l'Apti le samedi de 10h à 12h).
- Réunions : Il y a en général **2 réunions** par an avec l'ensemble des formateurs au premier et dernier trimestre.
- Enfin, la liberté d'organisation se réalise dans le cadre d'une équipe d'animation (« la **commission alpha** ») à laquelle chacun peut participer. Elle se réunit trimestriellement ou à la demande. Cette équipe a élaboré ce mini guide.

La formation

La Fasti, à laquelle est affiliée l'Apti propose différentes formations à Paris (le voyage et l'hébergement sont pris en charge par la Fasti pour 2 bénévoles).

Ceregard, à Nîmes, propose des formations tout au long de l'année.

<http://www.ceregard.fr/>

Ces formations sont signalées par mail ou sur le panneau d'affichage.
Si vous participez à une formation de la Fasti, il faut en informer l'Apti.

Le matériel

1. Petite bibliothèque pédagogique
2. Photocopieuse
3. Ordinateurs
4. Lecteur CD
5. Internet (chez vous !) de très nombreux sites dédiés au FLE (Français langue étrangère) : aslweb.fr, Bonjourdefrance.com, aftam.fr, France-bienvenue.fr etc. et pour la conversation : http://crl.univ-lille3.fr/ressources/users/file/prod_oral01.html

Vous trouverez beaucoup de renseignements complémentaires en consultant le « guide du bénévole pour l'alphabétisation » édité par Espace Bénévolat.

www.espacebenevolat.org

Documents annexes

- Classification européenne du niveau des langues.
- Flyer APTI
- Flyer Ceregard
- Associations autres pour l'alphabétisation et le FLE
- Procédure d'inscription ; engagements réciproques

Ce miniguide est inspiré très librement du « guide du bénévole » Cœurs à lire :

www.coeursalire.org

Alpha Apti décembre 2016